



Bulletin des Amis de saint François de Sales

Suisse : Ed. Les Amis de Saint François de Sales - Case postale 2346, 1950 SION 2 Nord - CCP 19-43-5, Crédit Suisse, Sion, C. 715.452.00

LA RÉNOVATION

CHAPITRE II

LE RAPPROCLEMENT DES RACES

Si nous avions le plan de l'édifice que le divin architecte se propose d'élever à cette «époque du monde», — car nous pouvons croire, avec J. de Maistre, que nous sommes entrés avec la Révolution dans l'une des principales époques du monde, — nous saurions pourquoi tant de constructions politiques, d'institutions sociales, tant d'établissements religieux ont été renversés; pourquoi les constructions, élevées au cours du XIV^e siècle sur leurs ruines, sont aujourd'hui si branlantes; pourquoi l'Europe a été si profondément ravinée; et pourquoi Japhet voit enfin s'accomplir la prophétie que lui fit Noé il y a tant de siècles.

Le restaurateur du genre humain annonça au plus jeune de ses fils qu'un jour viendrait où sa race couvrirait le monde.

Que Dieu donne de l'espace à Japhet
Qu'il habite dans les tentes de Sem,
Et que Chanaan soit son serviteur.

L'audax Japeti genus se répand plus que jamais dans l'univers entier. L'Europe a couvert l'Amérique de ses émigrants, et voici qu'elle s'efforce d'occuper les tentes de Sem, tandis que Cham est son esclave. Le monde se resserre, les peuples tendent à se ramasser et à se confondre. N'est-ce point une époque du monde que celle qui voit s'accomplir de si étonnantes événements, plus dignes encore d'observations par la prédiction qui en a été faite dès l'origine des temps ?

1. La prophétie de Noé embrasse l'histoire totale de l'humanité. Elle semble se rapporter plus directement à notre temps.

Jamais, depuis la chute de l'Empire romain, et peut-être depuis les origines de l'humanité, les émigrations des Européens dans toutes les autres parties du monde n'ont été aussi importantes que dans la deuxième moitié du XIX^e siècle.

Les émigrations individuelles ne marquent qu'une partie du

mouvement par lequel la race de Japhet s'empare du reste du monde. Il faut y rejoindre les conquêtes faites par les puissances européennes, depuis que l'émulation colonisatrice s'est emparée d'elles.

«Il me semble, disait de Maistre, que de nouveaux ouvriers s'avancent dans la profonde obscurité de l'avenir et que Sa Majesté, la Providence, dit : *Ecce nova facio omnia.*» Ils sont venus, ils viennent, ils viendront, ces ouvriers. Les uns se mettent de cœur sous les ordres du divin architecte; les autres travaillent pour eux-mêmes selon les vues de leur cupidité et de leurs ambitions; ceux-ci enfin se dressent contre Lui dans leur imbécile orgueil. Ils n'arrivent cependant, les uns aussi bien que les autres, qu'à employer leurs bras aux abatages voulus, pour niveler le terrain, amener les matériaux, les rendre prêts et propres aux divines constructions.

Quelles seront-elles ? La première observation à faire est que DIEU remue le monde dans toute son étendue. La chose devient à nos yeux de plus en plus évidente. Le génie de Maistre en apercevait déjà les préludes il y a un siècle.

«Ce qu'il y a de sûr, c'est que l'univers marche vers une grande unité qu'il n'est pas aisément d'apercevoir ni de définir. La fureur des voyages, la communication des langues, le mélange inouï des hommes opérés par la secousse terrible de la Révolution, les conquêtes sans exemple et d'autres causes encore plus actives, quoique moins terribles, ne permettent point de penser autrement.» En plusieurs endroits de ses œuvres, le Voyant expose plus longuement ces démarches, peut-on dire, du genre humain vers l'unité qu'il avait avant Babel et qu'il veut reconquérir. Nous les voyons de multiplier, et, pourrions-nous dire, se précipiter de nos jours, au point que le dénouement, dont de Maistre disait ne pouvoir assigner la date, peut nous paraître proche.

Amérique, Asie, Océanie, Afrique, il n'est plus aucun lieu du monde où les racines européennes ne se soient installées, où elles n'imposent leurs langues, leurs idées, leurs mœurs et leurs institutions. Et, de leur côté, toutes les racines humaines entrent dans le tourbillon politique qui les rapproche, qui tend à les unifier, comme avant la dispersion de Babel.

(à suivre)

Mgr DELASSUS "Le problème de l'heure présente"

Le clergé n'obéit pas au Pape. (Fidèles allemands contre le Pape)

Un vent de fronde s'est levé dans les rangs de l'Église catholique allemande à la suite d'une lettre du Vatican, rejetant l'accès à la communion pour les divorcés remariés alors que plusieurs prélats d'Allemagne en avait fait la demande. Mardi, 700 prêtres et laïcs de l'archevêché de Cologne ont, dans une lettre ouverte au Pape Jean Paul II, fait part de leur «consternation et de leur colère» face à l'injonction de Rome. Dans son texte, le groupe diocésain *Koelner Netzwerk* compare le Pape à un «pasteur qui jette sans pitié les moutons noir du troupeau du haut de la falaise.»

«Ainsi je vous déclare que quiconque quitte sa femme, si ce n'est en cas d'adultére, et en épouse une autre, commet un adultére; et que celui qui épouse celle

*qu'un autre à quittée commet aussi un adultére»*¹⁾ (Mat. XIX, 9) n.d.l.r.]. La polémique est venue d'une lettre aux évêques signée par le cardinal Ratzinger, approuvée par Jean Paul II et publiée le 14 octobre dernier, qui interdit sans exception la communion aux catholiques divorcés, puis remariés ou vivant en concubinage.

Le Pape voulait ainsi mettre un frein à des tolérances que différents évêques et prêtres avaient non seulement souhaitées mais de fait déjà acceptées dans certains diocèses [Celui de Sion par exemple n.d.l.r.]. En Allemagne, la sommation papale a été perçue comme un camouflet envers un groupe de trois évêques du sud de l'Allemagne qui avaient proposé à l'automne 1993 de tolérer, dans certains cas particuliers, l'accès à la communion

pour les divorcés remariés.

Résumant un sentiment largement répandu, le quotidien régional *Baedische Zeitung* a vivement critiqué Rome. «Pour ceux dont le mariage a échoué, qui se sont remariés et veulent encore participer à la vie de l'Église, la doctrine du Vatican est une diffamation permanente et un outrage.» [*C'est pourquoi quiconque mangera ce pain ou boira le calice du Seigneur indignement, sera coupable du corps et du sang du Seigneur*²⁾ (Cor. XI, 27) n.d.l.r.].

^{1) 2)} [Ont-ils perdu la foi au point de ne plus comprendre ces vérités ? n.d.l.r.]

AFP

“Nouveau Quotidien” 20.10.9

[Les notes entre crochets sont de nous]

QUE SE PASSE-T-IL A CHANTILLY ENTRE FRANCS-MACONS ET CATHOLIQUES ?

Le journal *La Croix* du 1er juin 1994 a publié un article intitulé : *Chrétiens et francs-macons ensemble vers la lumière*. Cet article rend compte d'une rencontre qui vient d'avoir lieu entre catholiques et francs-macons au Centre culturel «Les Fontaines» à Chantilly. Ce «Centre culturel» est tenu par une équipe de jésuites et de laïcs.

«Après avoir mis en place des rencontres avec des juifs, des musulmans, nous avons décidé de dialoguer avec les francs-macons, explique le jésuite Gonzague Callies, directeur adjoint des Fontaines. De nombreux tabous subsistent entre nous. Une telle journée doit permettre de mieux nous comprendre».

Le père Jean-Marie Glé, du service incroyance et foi est revenu longuement sur la (non)-compatibilité chrétien-franc-maçon. Il a rappelé que dans le nouveau Code de droit canonique de 1983 les sanctions contre les francs-macons ont été adoucies. Il n'y a plus d'excommunication; ni de privation de sépulture ecclésiastique, mais une juste peine à déterminer par l'autorité ecclésiastique.

De l'ensemble de la journée, il s'est dégagé une même volonté de se comprendre et de «construire ensemble».

À la lumière de quels principes devons-nous apprécier cette rencontre ? À la lumière des principes de l'Église. Si les sanctions à l'égard des francs-macons ont été adoucies, les principes de l'Église concernant la franc-

maçonnerie n'ont pas changé le moins du monde. L'Église a toujours condamné la franc-maçonnerie avec la plus grande fermeté.

Documents pontificaux

Pour l'information de nos lecteurs, voici la liste des principaux d'entre eux :

Clément XII : *In Eminentia*, 28 avril 1738. Benoît XIV : *Providas*, 16 mars 1751. Clément XIII : *A quo die*, 14 septembre 1758. *In Primum*, 3 septembre 1759. *Christum reipublicæ salus*, 25 novembre 1766. Pie VI : *Inscrustabile*, 25 décembre 1775. Pie VII : *Ecclesiam a Jesu Christo*, 14 septembre 1820. Léon XII : *Quo Graviora*, 13 mars 1826. Pie VIII : *Traditi* 21 mai 1829. Grégoire XVI : *Mirari Vos*, 15 août 1832. Pie IX : *Qui pluribus*, 9 septembre 1846. *Quibus quantique*, 20 avril 1849. *Multiplices inter*, 22 septembre 1865. Léon XIII : *Humanum Genus*, 20 avril 1884. *Lettre à l'épiscopat d'Italie*, 8 décembre 1892. *Lettre au peuple italien*, 8 décembre 1892. Pie X : *Vehementer*, 11 février 1906. *Lettre à la France* : *Une fois encore*, 6 janvier 1907. Pie XI : *Caritate Christi compulsi*, 1932.

Les passages suivants de l'encyclique *Humanum Genus* indiquent avec précision les raisons fondamentales de la condamnation de la franc-maçonnerie :

«Il s'agit pour les francs-macons de

détruire de fond en comble toute la discipline religieuse et sociale qui est née des institutions chrétiennes, et de lui en substituer une nouvelle façonnée à leur idée, et dont les principes fondamentaux sont empruntés au naturalisme» (n° 17).

«Or, le premier principe des naturalistes, c'est qu'en toutes choses la nature ou la raison humaine doit être maîtresse et souveraine... Ils nient que Dieu soit l'auteur d'aucune révélation. Pour eux, en dehors de ce que peut comprendre la raison humaine, il n'y a ni dogme religieux, ni vérité, ni maître en la parole de qui, au nom de son mandat officiel d'enseignement, on doive avoir foi» (n° 19).

Dans sa *Lettre au peuple italien* du 8 décembre 1892, Léon XIII déclare : «Rappelons-nous que la religion chrétienne et la maçonnerie sont totalement inconciliables de sorte que s'inscrire dans les rangs de l'une équivaut à se séparer de l'autre».

Le 26 novembre 1983, la S. Congrégation pour la doctrine de la Foi publiait une *Déclaration sur la franc-maçonnerie* : «Certains se sont demandés si la pensée de l'Église sur la franc-maçonnerie avait changé parce qu'il n'en est pas fait mention expresse dans le nouveau code de Droit Canon, comme c'était le cas dans l'ancien Code.

«La S. Congrégation est en mesure de répondre que cet état de fait est dû à un

Courrier de Rome

Informations Religieuses - Documents - Commentaires - Questions et Réponses

sì sì no no

«Que votre OUI soit OUI, que votre NON soit NON, tout le reste vient du Malin»
(Mt 5, 37)

UN CAS EMBLÉMATIQUE le triomphe du modernisme sur l'EXÉGÈSE CATHOLIQUE

8. Cartes sur table

Les vœux de l'Institut Pontifical Biblique pour le Concile

Le 25 janvier 1959 — trois mois après son élection — Jean XXIII, dans la Basilique de Saint-Paul, fait l'annonce inattendue de la convocation d'un Concile œcuménique. Le 17 mai 1959 est nommée la Commission antépréparatoire présidée par le cardinal Tardini. Cette commission a pour âche de recueillir et d'examiner les propositions formulées par les Dicastères de la Curie Romaine, par les Évêques du monde entier et par les Universités catholiques et d'en déduire les lignes générales des questions que le Concile aurait à traiter.

Les vœux formulés par l'Institut Pontifical Biblique, signés par le père Ernst Vog S.J., recteur, et datés du 24 avril 1960, renferment une attaque sournoise contre les deux dogmes de la totale *historicité* et de l'*inerrance absolue* des Évangiles (1). On part de l'hypothèse — non démontrée — que les Évangiles sont en désaccord et parfois même en contradiction entre eux et que, donc, limiter tout à fait la « *liberté* » des évangélistes « *au nom de la fidélité historique* », signifierait barrer le chemin aux explications de ces divergences ou contradictions. C'est exactement ce qu'enseignait le jésuite Zerwick — nous l'avons vu — pour Mt. 16, 17-19 : Matthieu en opposition flagrante, irréductible avec l'Évangile de Marc (et aussi celui de Luc), avec la déduction de la « *liberté* » qu'auraient prise les auteurs inspirés de la

Tradition en rapportant les faits et les paroles de Jésus (2).

Pour résoudre « scientifiquement » la difficulté de ces prétendues divergences ou même contradictions, les propositions avancées par l'Institut Biblique pour le Concile demandent de considérer ce que l'hagiographe entend affirmer et donc les formes et les genres littéraires utilisés. Ces propositions demandent également que l'Église donne aux exégètes la liberté de résoudre, par tous les moyens offerts par la recherche scientifique moderne, les nombreuses difficultés qui se rencontrent encore dans l'Écriture Sainte. Et ceci est le vœu, non pas d'un seul professeur, mais du « collectif de l'Institut Biblique (3).

Le « manifeste »

L'Institut Pontifical Biblique se préparait ainsi à parvenir à ses fins : l'approbation solennelle, en l'imposant à toute l'Église, de la « nouvelle exégèse » dite « scientifique » ; en bref du « nouveau cours » choisi et réalisé depuis environ une décennie sous le rectorat du père Ernst Vog S.J.

Prévoyant l'opposition aux « nouveautés » de la part de l'épiscopat et du clergé italien, on pensa à bien y préparer les esprits par un article programme, pratiquement un « manifeste » du nouveau cours, envoyé en tiré-à-part à tous les Évêques italiens : « *Où va l'exégèse catholique ?* », sous la signature du père Luigi Alonso Schökel S.J. (4). A partir de

1943 — affirmait Schökel — et précisément avec l'encyclique *Divino Afflante Spiritu* (1943), l'exégèse catholique a changé de route. Pie XII avec son encyclique, en contradiction avec la *Providentissimus Deus*, a enterré le travail des exégètes des quatre décennies précédentes et a donné le départ à l'exégèse « scientifique » : *ecce nova facio omnia*. (5)

Finalement l'Institut Pontifical Biblique dévoilait ses intrigues, depuis une décennie, contre l'exégèse *catholique*, contre le Magistère infallible de l'Église, ordinaire et extraordinaire, avec la négation de fait des vérités de foi divine et catholique, de l'inerrance absolue des Livres Saints et de la pleine historicité des Saints Évangiles, et en répudiant le principe dogmatique qui régit l'exégèse catholique, à savoir : les passages concernant le dogme et la morale doivent être entendus et expliqués dans le sens fixé et toujours retenu par le Magistère de l'Église, à qui revient, de par mandat divin, la tâche d'interpréter l'Écriture Sainte. Tentative inconcevable, malheureuse, superficielle et, je dirais, puérile du « jeune » père Schökel d'opposer dans ses 11 feuillets la *Divino afflante Spiritu* de Pie XII à la *Providentissimus* de Léon XIII et à tous les documents du Magistère et de rendre inoffensive la forte condamnation d'*Humani Generis* contre la « nouvelle exégèse ». Il suffit de lire la *Divino afflante Spiritu* pour constater l'incroyable mystification : Pie XII loue à plusieurs reprises la *Providentissimus*, il en cite les textes, et il réaffirme les

principes dogmatiques de l'exégèse catholique, et c'est ce qu'il fait également dans *Humani Generis*.

La réponse

Elle vint sans délai grâce à Mgr Antonino Romeo, de la Sacrée Congrégation des Séminaires et des Universités, avec son étude « *L'encyclique "Divino afflante Spiritu" et les "Opiniones novae"* » (6). Nous regrettons de ne pouvoir publier ici en entier par manque de place cette étude réellement précieuse par la clarté de l'exposé et par la réfutation inattaquable, riche en références essentielles aussi bien dans le texte que dans les notes, expression tangible de la compétence et de l'extraordinaire érudition de l'auteur. Aux 11 feuillets de Schökel, souvent de simples allusions, toujours affirmatives, mais sans aucun document pour prouver et confirmer la thèse soutenue, Mgr Romeo oppose dans ses 69 pages une logique serrée et une documentation inattaquable, en suivant point par point les affirmations de Schökel, pour en démontrer l'arbitraire et en dévoiler la fausseté et la tromperie. Nous nous limiterons à quelques passages.

Le mépris pour le passé

« Le père Alonso établit une "trajectoire", comme il dit. "Trajectoire" fixée en deux points, qui pourraient être, l'un l'encyclique biblique *Divino Afflante Spiritu* (1943) de Pie XII, l'autre, les dernières paroles sur la Bible prononcées par le même Pape six semaines avant sa mort, dans son message envoyé aux exégètes catholiques réunis à Bruxelles » (7).

« Voulant démontrer qu'entre 1943 et 1958 il y a eu "un étrange changement de direction" dans l'exégèse catholique, le père Alonso se voit contraint d'affirmer : 1) qu'avant 1940 les exégètes catholiques, à commencer par les plus célèbres professeurs de l'Institut Pontifical Biblique, n'avaient aucune idée de la méthode scientifique ; 2) qu'à partir de 1943 la science exégétique catholique est finalement née, a grandi, et s'est développée prodigieusement, tout ceci dans le bref intervalle de 15 ans.

« La première thèse est polémique avec acrimonie contre tous les grands exégètes qui se sont succédés en 19 siècles d'histoire de l'Église, auxquels on ne voit pas ce que le père Alonso, représentant des quinze années de 1943 à 1958, a à opposer. Le religieux espagnol [Alonso] se met résolument à l'ouvrage. Suivons le dans son exposé des faits et des textes [...] »

« Pour commencer le père Alonso choisit, comme tête de turc, trois Maîtres insignes de la Compagnie de Jésus, morts avant les 15 années de la "nouvelle histoire". Nous regrettons de constater que le père Alonso manque à tel point de bon goût qu'il ne comprend pas que devant des hommes de

la stature de L. Billot, L. Fonck, L. Murillo, il devrait sans aucun doute s'incliner respectueusement. Mais peut-être n'a-t-il pas le temps d'y penser, pris comme il l'est par les "temps nouveaux". Avec des textes arrangés comme il le fait, le père Alonso pourra démontrer n'importe quoi. Cette méthode exégétique qui est la sienne, qui a comme unique directive une thèse à démontrer par "fas" ou "nefas" (8), démontre en fait que nous sommes très loin de la véritable science, laquelle est le privilège de bien peu d'hommes, y compris après 1940.

« On cite un texte de Billot qui ironise un peu sur certaines prétentions de certains orientalistes. A ce texte on oppose un passage de l'encyclique *Divino afflante Spiritu* (1943) qui recommande l'utilisation, pour l'illustration des Livres saints, des très nombreuses pièces de l'archéologie orientale, ainsi que des dernières études philologiques. Selon une procédure sournoise, on conclut : *Ergo* avant 1943 les exégètes catholiques ne travaillaient pas scientifiquement. Ils sont vraiment à plaindre, les jeunes et les non-experts qui sont pratiquement contraints de s'aligner sur une pareille façon de raisonner.

« Quant à l'encyclique *Humani Generis*, que le père Alonso utilise pour condamner le père Murillo, une des belles figures de l'Institut Pontifical Biblique, il faut dire qu'il ne l'a pas comprise, puisqu'on ne doit pas supposer qu'il en ait intentionnellement mutilé le texte et déformé l'enseignement. Citons les paroles de l'Encyclique que le père Alonso n'a pas citées [...] »

« Le vénérable cardinal Bea commente très énergiquement le texte de l'Encyclique : "L'avertissement que l'Encyclique fait, en parlant de la *relation entre histoire et exégèse*, est d'une grande portée. Le Saint-Père déplore "un certain système d'interprétation trop libre des livres historiques de l'Ancien Testament, qui outrepasse les limites et les précautions établies par l'Église". Cette interprétation se réfère "à tort" à la lettre envoyée par la Commission Pontificale Biblique suite à la plainte du cardinal Suhard, Archevêque de Paris (16 janvier 1948). En fait, de cette lettre, délibérément prudente et pondérée, on a beaucoup abusé ; beaucoup la considèrent comme la "grande charte" de toute exégèse libre, comme un document qui légitimerait toutes les opinions, même les plus extravagantes : "A tort", dit le Saint-Père. Cette lettre n'est pas un programme, mais une simple réponse à deux demandes proposées à la Commission Pontificale elle-même, à laquelle on demande l'abrogation des deux décrets qui traitent du caractère mosaïque du *Pentateuque* (1906) et du caractère historique des trois premiers chapitres de la *Genèse* (1909). La Commission Biblique repousse absolument ces demandes [...] ».

« Il résulte de ces paroles autorisées que rien n'est changé ni dans la science

exégétique, toujours cultivée passionément par les catholiques, ni dans le Magistère supérieur de l'Église, qui aussi bien dans l'encyclique *Providentissimus* (1893) que dans l'encyclique *Divino afflante Spiritu* (1943), recommande au plus haut degré les études bibliques avec une méthode rigoureusement scientifique. Seuls des "vulgarisateurs et des dilettantes" peuvent affirmer que la vraie science exégétique des catholiques commence seulement après 1940. Evidemment, celui qui s'est créé une telle persuasion ne peut avoir que du mépris pour le passé, conçu comme un temps de sombre obscurantisme [...] ».

"Étroits" et "larges"

« Le but unique de l'écrit du père Alonso est de faire considérer par tout le Clergé que l'exégèse catholique est maintenant, seulement après 1943, arrivée à sa perfection à travers le dépassement d'un processus dialectique : grâce à des idées "neuves" et des directives "nouvelles" l'Encyclique de Pie XII *Divino afflante Spiritu* a "canonisé" [l'expression est du père Alonso] l'école "moderne" et "large" à laquelle appartient, doit-on comprendre, le Père Alonso, tandis qu'elle a enterré l'"école étroite". Et tout, science, critique, histoire, chronique, personnes, documents pontificaux, est considéré seulement en fonction de l'opposition entre "étroits" et "larges". Face à une affirmation relative aux fondements de la religion, au lieu de la juger vraie ou fausse, ils la déclarent "modérée" ou "exagérée".

« Pour le chercheur, cette distinction et cette opposition n'a aucun sens, et il est déplorable que les maîtres du jeune Clergé l'aient "relancée" comme on dit aujourd'hui. La science, comme la vérité, n'est ni "étroite", ni "large", ni "modérée", ni "exagérée", ni de droite ou de gauche ou du centre. La science, comme la vérité s'impose comme une lumière qui domine la volonté ou la liberté de qui-que-ce-soit, sans tenir compte des préférences et des apriorismes sentimentaux de tel ou de tel [...] ».

« Les faux dilemmes "étroit" ou "large", "exagéré" ou "modéré", ne sont pas d'ordre intellectuel, mais plutôt d'ordre de la morale et de la volonté. Puisque les progressistes de n'importe quelle catégorie, type et grade, se proposent immanquablement d'abattre quiconque ne partage pas leurs opinions, leur recours fréquent à ces adjectifs doit avoir pour but la disqualification morale de ceux qui étudient ou qui raisonnent en ne se soumettant pas à la "pression du groupe". Il résulte de cela, qu'ils n'ont de cesse qu'ils aient organisé un courant, un parti qui va multipliant ses rangs, pour pouvoir ensuite "créer" une opinion collective qui renverse tout. Quiconque ne sert pas leur système est présenté par eux comme "extrémiste", tandis que "les leurs" sont toujours loués comme "modérés", même s'ils traitent ceux qui ne

leur plaisent pas, et les Évangiles eux-mêmes et la Tradition catholique, comme chacun peut le voir [...].

Une "ouverture" inexiste

« En 1943 personne ne s'est aperçu d'un changement d'orientation. La radieuse encyclique *Divino afflante Spiritu* est un rappel continual à la glorieuse Tradition sur laquelle s'appuie toujours l'exégèse catholique. Quand elle encourage à faire progresser la science exégétique, elle montre constamment la voie déjà tracée par les exégètes précédents, l'exemple éclatant des Pères. Elle ne fait aucune allusion, même indirecte, à des "exagérations" ou à des "extrémismes" à combattre, mais elle met en garde sans trêve contre le danger de flétrissemens, spécialement en ce qui concerne *l'inerrance* des énoncés bibliques entendus dans leur sens *littéral*. Elle ne qualifie jamais des thèses ni d'"étroites", ni de "larges", mais elle condamne n'importe quel flétrissement en ce qui concerne les principes immuables. Elle n'oppose pas "anciens" à "modernes", "vieux" à "nouveaux", mais elle exhorte à progresser, sans ménager ni l'effort d'étude personnelle, ni la fidélité à la Révélation et à son Magistère vivant, sur la route rude mais vivifiante commencée il y a plus de 19 siècles et qui devra se prolonger jusqu'au dernier souffle de l'humanité. « Aujourd'hui, 17 ans après la mort du grand Pie XII, le père Alonso nous fait part d'un *changement*, d'une *transformation*, d'une *nouveauté* introduite par la *Divino afflante spiritu*, telle qu'elle "ouvre une voie ample et nouvelle" (pp. 455-456). Il tient beaucoup à nous faire savoir que Pie XII "se rendit compte qu'il ouvrirait une nouvelle et large porte, et qu'à travers elle de nombreuses nouveautés, qui surprendraient les esprits excessivement conservateurs, entreraient dans l'enceinte de l'exégèse catholique". Quelles nouveautés ? Il y a un unique passage de l'Encyclique qui parle de nouveautés, et c'est un rappel au bon sens pour ceux qui seraient enclins à "croire que tout ce qui a l'air de nouveautés, on doive pour cela même le contester ou le suspecter". Cela ne suffit pas pour parler de retournement, d'une ère nouvelle. Et, du reste, cette fugitive concession est largement compensée par la mise en garde répétée contre les nouveautés et par les incessants appels à la Tradition immuable, spécialement dans l'encyclique *Humani Generis*. Les nouveautés dérivant de l'étude purement scientifique étaient admises depuis longtemps par le Magistère suprême. Veut-on peut-être indiquer comme nouveautés l'invitation pour l'exégète à scruter les genres littéraires ? On peut dire la même chose pour la "critique", pour les sciences à employer. Mais tous les bons manuels bibliques parlaient de cela depuis des décennies. On ne réussit donc pas à comprendre la très étrange louange faite à Pie XII pour expliquer sa prétendue innovation :

"confiance immédiatement dans les exégètes catholiques, mais médiatement dans l'Esprit Saint qui souffle sur l'Église" ; si bien que les papes qui ont précédé le "changement" n'auraient pas eu confiance dans les exégètes catholiques, ni même en l'Esprit Saint ! Dieu nous garde de "l'Esprit Saint" des illuminés [...].

« On ne trouve peut être rien, dans les documents successifs de Pie XII et de S.S. Jean XXIII, cités par le père Alonso en conclusion de son article, rien qui ne fasse allusion, ne serait-ce que de loin, à un *changement*, à une *nouveauté*, à une *ouverture* de portes, à de nouvelles *libertés* concédées, de la part du Magistère suprême en 1943 ? [...].

Le témoignage "officiel" du cardinal Bea

« Nous avons, du reste, en ce qui concerne la finalité, la signification et l'enseignement de la *Divino afflante Spiritu*, un témoignage autorisé de première main, que l'on pourrait qualifier d'"officiel". L'insigne cardinal A. Bea, alors Recteur de l'Institut Pontifical Biblique, dont la compétence est supérieure dans les questions théologiques et exégétiques, critiques et historiques, a publié un commentaire très précis [ignoré par le père Alonso !] de la grande, lumineuse, et encourageante Encyclique [...] (9). "La première partie du nouveau document pontifical est consacrée, comme il convient pour une encyclique commémorative, à un coup d'oeil sur l'encyclique *Providentissimus Deus* et à ses effets... D'une part, il lançait un énergique défi à une science orgueilleuse et présomptueuse, contre laquelle il faisait valoir les droits et priviléges de la Parole divine auxquels on ne peut déroger, et en particulier le charisme de l'inspiration divine et l'*inerrance* qui en découle avec la fière affirmation : "Ceci est l'antique et constante foi de l'Église"... Le Souverain Pontife appellait à cette heure avec autorité les savants catholiques à la défense de cette *inaltérable vérité*... et d'une main sûre leur traçait un vaste et très savant programme qui restera toujours, comme l'affirme Pie XII, "la Grande Charte des études bibliques..." (p. 273). Après avoir énuméré les nombreuses et fréquentes initiatives des Papes pour encourager et guider les études bibliques, le cardinal Bea relève que "Pie XII n'oublie pas les graves mesures prises par le Saint Siège pour protéger la pureté de la doctrine et pour rappeler les exégètes des Livres Saints à ces saines lois d'interprétation catholique, que les Saints Pères, les Docteurs de l'Église et les Souverains Pontifes eux-mêmes ont transmises [...]. [Le bibliste doit] affronter les difficiles questions qui n'ont pu être jusqu'à ce jour résolues, non seulement pour repousser les objections des adversaires, mais aussi pour tenter une explication solide, qui s'accorde loyalement avec la doctrine de l'Église, et spécialement

avec le sentiment traditionnel de l'exemption de la Sainte Écriture de toute erreur, et qui donne toujours la satisfaction convenable aux conclusions bien certaines des sciences profanes" (p. 215). [...]. "Deux points seulement sont traités plus largement : l'usage que l'on doit faire des écrits exégétiques des Saints Pères, des Docteurs de l'Église et des illustres exégètes des siècles passés, et la question des genres littéraires. Là aussi l'encyclique montre cette heureuse et organique liaison de la *religieuse fidélité à la tradition et du profit consciencieux que l'on peut tirer des recherches modernes*, liaison... qui est proposée comme un idéal. En ce qui concerne les écrits des Saints Pères et des anciens exégètes, on notera l'insistance avec laquelle le Saint-Père insiste sur leur étude et sur la nécessité pour les chercheurs en histoire de l'exégèse de tout faire "pour mieux approfondir et apprécier à sa juste valeur un point d'une telle importance", parce que "l'apport de ces anciens pour pénétrer et élucider la divine doctrine des Livres saints apparaît de façon toujours plus manifeste". « Passant ensuite aux genres littéraires, le Cardinal évoque à nouveau la décision par laquelle la Commission Pontificale Biblique... le 3 juin 1905 propose certaines précautions... sans pour autant en repousser de façon générale le principe... Facilement on comprend... que dans les traités d'herméneutique on en parle peu. Mais... au cas où il existe des genres littéraires — et personne ne le nie —, le principe herméneutique qui s'applique est que l'exégète, pour déterminer l'intention de l'auteur sacré et donc le sens de ce qu'il a écrit, doit simplement se poser la question de savoir quel genre littéraire il a utilisé et quelle en est la conséquence en ce qui concerne le sens. Heureusement aujourd'hui la science biblique n'a pas besoin de créer des genres littéraires quasiment à priori [...] (10).

La "centrale" de propagande

« Il n'y a donc rien, pas même un vague indice, dans l'encyclique *Divino afflante Spiritu*, ni même dans le commentaire qui fait autorité (et qui est, vraisemblablement, "autorisé") du cardinal Bea, qui puisse accréditer l'opinion, activement répandue par une "centrale" de propagande [l'Institut Pontifical Biblique] facilement identifiable, que l'admirable Encyclique rompe avec la pratique précédente du Magistère suprême pour imprimer une nouvelle orientation à l'exégèse catholique. Seuls ceux qui n'ont pas lu, ni *Divino afflante Spiritu*, ni les deux autres grandes Encycliques sur les études bibliques, à savoir *Providentissimus* et *Spiritus Paraclitus*, seuls ceux-là donc peuvent accepter et répéter le "slogan", fabriqué et diffusé dans une intention précise. Malheureusement, il paraît qu'ils sont nombreux ceux qui, bien qu'ils en parlent, n'ont pas lu ni la *Divino afflante*

Spiritu, ni la Providentissimus. Quoi qu'il en soit il est certain, indiscutable, pour celui qui lit l'encyclique *Divino afflante Spiritu*, et cela devient encore plus clair pour celui qui y ajoute l'étude de l'encyclique *Humani generis*, que l'Encyclique biblique du grand Pie XII adhère totalement à la *Providentissimus* qu'elle confirme, élargit et précise en différents points, et que par l'intermédiaire de la *Providentissimus*, elle se rattache à l'esprit des principes et aux normes de la tradition ininterrompue en ce qui concerne le culte de la parole de Dieu à travers l'ardu et austère travail exégétique [...].

"Humani Generis" ? Elle n'est plus d'actualité

« Réduisons cette deuxième thèse du père Alonso à l'essentiel : *Humani Generis* a "déploré", ou "dénoncé" (le père Alonso n'utilise pas le terme "condamné") quelques déviations ou erreurs, qui ne concernent pas l'exégèse actuelle, sinon peut-être, tout au plus, en ce qu'elles proviennent des imprudences de quelques traducteurs maladroits. De telle sorte que l'on devrait tacitement conclure : *Humani Generis* ne revêt pas d'importance "aujourd'hui, dix ans après l'Encyclique" (p. 457). Elle n'est plus d'actualité [...].

« L'Encyclique *Humani Generis* est présentée, pour tout ce qui concerne les exégètes, en seulement 23 lignes, soit une demi-page. Cela est très surprenant, de la part de qui entend parler à la catholicité toute entière de l'orientation de l'exégèse catholique [...].

« Avec une incroyable désinvolture, le père Alonso nous déclare que l'inspiration et l'herméneutique, "l'inerrance, la relation entre autorité de l'Écriture et du Magistère", ne le concernent pas, parce que les erreurs à ce sujet "sont plus théologiques qu'exégétiques, c'est-à-dire ne se réfèrent pas tant à l'interprétation des textes concrets qu'aux principes théologiques" (11). Et il répète : "Le mode concret de l'inspiration et de l'inerrance sont des problèmes dont doit s'occuper la théologie dogmatique" (p.457). Pour cela, soit par la "libération" qu'il doit avoir reçue de Pie XII, soit par les droits inaliénables de la "science" qu'il représente, soit parce qu'il s'agit de questions de théologie, l'exégète catholique "nouveau, moderne" ne devrait pas faire attention à l'inspiration et à l'inerrance, mais seulement à l'"interprétation de textes concrets" (p. 456). Cette position apparaît, à partir du texte considéré en soi, tellement grave chez un Ecclésiastique qui enseigne l'Écriture Sainte à Rome, que nous préférons supposer que le père Alonso n'a pas su s'exprimer correctement. Mais on est contraint de penser avec tristesse que c'est seulement aujourd'hui que de telles attitudes s'affichent, à titre personnel, comme des modèles que devrait imiter le Clergé, le jeune Clergé ».

Contre le Primat, dans le mépris de la Tradition et du Magistère

« Un autre exemple typique des mauvais tours que joue au père Alonso son intransigeance subjectiviste, on le trouve quand il place sur le même plan "celui qui affirme l'historicité intégrale du livre de Judith" et "celui qui nie toute historicité au chap. XVI de Saint Matthieu... [sur le] primat de Pierre".

« Sans vouloir dramatiser, il faut simplement relever que celui qui émet de tels verdicts a perdu le sens des proportions [...]. Quelle analogie y-a-t-il, y compris d'un simple point de vue "critique", entre le caractère historique d'un livre entier remontant à une période très obscure, et l'historicité de quelques versets d'un chapitre de l'évangile sur lequel se fonde le dogme catholique du Primat et qui pour cela est contesté depuis des siècles par les chrétiens dissidents ? [...].

« Il conviendrait par contre de juger avec sévérité l'incise : "celui qui nie toute historicité au chap. XVI de Saint Matthieu". La formulation est pour le moins équivoque. Pour garantir le fait du primat de Pierre, il faut l'historicité *simpliciter*, c'est-à-dire l'historicité sans limitations, et non une historicité de bas niveau. La persuasion inexprimée du père Alonso sur ce point fondamental, on peut la déduire facilement de son milieu [l'Institut Pontifical Biblique, avec le père Zerwick n.d.l.r.]. Justement, tandis que des représentants "enquêteurs" protestants, comme O. Cullmann, reconnaissent l'historicité "tout court" de Matthieu 16, 16-19, un collaborateur intime du père Alonso l'écarte pour soutenir que nous ne pouvons pas admettre le caractère historique du passage de Matthieu sur le primat de Pierre. "Prenons le récit de Mt. comme la description *historiquement fidèle* [souligné par le père Zerwick] de l'événement de Césarée de Philippe" (p. 7), conclut le stupéfiant "critique littéraire", et il continue en affirmant "la liberté de l'hagiographe dans la présentation et l'utilisation de faits fondamentalement historiques". L'historicité se dissipe dans un brouillard éloigné, puisque les mythes et les légendes aussi ont un quelconque fondement historique, c'est-à-dire un rapport lointain avec des faits historiques dont on les a tirés ».

Dans la note 116, Monseigneur Romeo souligne chez le jésuite Zerwick son « sarcasme contre la Tradition et le Magistère qui pendant 19 siècles ont "mis d'accord" les deux premiers Évangiles : "Voici les deux versions d'une confession de Pierre qui est historiquement unique et la même. Inutile de nier qu'elles sont profondément différentes et historiquement incompatibles, nonobstant les tentatives toujours répétées de les fondre en une seule. Et pourquoi ne peut-on se mettre d'accord avec beaucoup de bonne volonté et un peu

de gentille violence, spécialement si l'on croit que la concordance soit nécessaire, ou plutôt vitale ?" (p. 3). Voici le ton péremptoire utilisé par les "enquêteurs" d'aujourd'hui, qui depuis Rome (ou Padoue) *insultent* avec insolence ceux qui considèrent nécessaire ou plutôt vitale, le "consensus evangelistarum", car une fois ce "consensus" nié, le principe fondamental de l'*inerrance* s'écroule. M. Zerwick, tout en reconnaissant que l'exclusion de la contradiction entre deux Auteurs inspirés est "vitale" pour ceux qui conservent "l'antique foi", réplique froidement : "Mais cette nécessité [de la non contradiction] est précisément en question". Ce qui peut seulement signifier : aujourd'hui elle peut être tranquillement niée. Et il poursuit imperturbable : "Pour la question de l'historicité il s'ensuit : que si la relation de Mc. est historiquement fidèle, Jésus à cette occasion n'a pas [souligné par M. Zerwick] répondu par un macarisme (12) et par la promesse du primat". La négation de l'historicité de ce passage du 1^e Évangile est nette. Comme on nous explique ensuite pour "l'ensemble de l'Évangile de Mt., l'intérêt kérigmatique (13) et doctrinal (de professer la foi totale dans le mystère du Christ tel qu'il est vécu dans la communauté chrétienne) pour la personne et l'importance sotériologique (14) de Jésus dépasse l'intérêt pour un enregistrement fidèle de données historiques et biographiques" (p. 4). "Le macarisme est une création de Matthieu, par laquelle il applique une vérité enseignée par Jésus lui-même à un cas concret et individuel" (p. 6) ; c'est "l'œuvre de l'évangéliste, qui met dans la bouche de Jésus une phrase fictive, oui, mais en pleine conformité avec la doctrine explicite de Jésus exprimée ailleurs" (p. 5). M. Zerwick affirme carrément que la confession de Pierre de "Christ, Fils du Dieu vivant" "n'est pas probable" [souligné par Zerwick] historiquement avant l'Ascension de Jésus" (p. 6) ; en d'autres termes : elle est étrangère à Jésus lui-même (qui, après l'Ascension n'était plus là), et elle reflète donc seulement "la foi telle qu'elle vit dans la communauté chrétienne" (p. 4). En fin de compte, la foi de la communauté chrétienne primitive est la source du récit de Matthieu, selon ces affirmations qui diffèrent bien peu de celles de R. Bultmann, lequel déclare loyalement qu'il n'est pas croyant. On donne ensuite quelques spécimens de ce que de tels professeurs colportent ouvertement ; il est certain que ce qu'ils disent entre quatre yeux à leurs élèves va encore beaucoup plus loin... ».

Francesco Spadafora

1) *Acta et Documenta Concilio Ecumenico Vaticano II apparando* Séries I, vol. IV pars I, 1 pp. 125-136, Ed. Poliglotta Vaticana 1961.

2) *Courrier de Rome*, octobre 1994 — pp. 3 sq.

3) Dans le même volume (pp. 171-442) sont rapportées les propositions de l'Université Pontificale du Latran sous la signature du Recteur, Mgr. A.

Piolanti. Aux pages 263-270, il y a la proposition, formulée par moi, de définir formellement l'inerrance absolue de la Sainte Écriture.

4) *La Civiltà Cattolica*, vol. III q. 2645, du 27 août 1960, pp. 449-460.

5) *La Civiltà Cattolica*, du 20 février 1993 le répétait encore récemment.

6) In *Divinitas* 4 (1960) pp. 387-456, Université du Latran.

7) *La Civiltà Cattolica*, 111 (1960 - III), p. 449.

8) Expression latine : ce qui est permis par les lois divines et naturelles, le juste, le légitime, le licite ("fas") ; ce qui est contraire à la volonté divine, aux lois religieuses, aux lois de la nature, ce qui est impie, sacrilège, injuste, criminel ("nefas").

9) *La Civiltà Cattolica*, 94 (1943 - IV), pp. 212-224.

10) En note Mgr. Romeo écrit : « C'est ce qui arrive quand on utilise une "critique littéraire" remontant à cette *höhere Kritik* mise en vogue par les

rationalistes du siècle passé, comme l'a brillamment démontré, pour la *formgeschichte* de R. Bultmann et semblables, le grand théologien luthérien Paul Althaus, *Das sogenannte Kerygma und der historische Jesus. Zur Kritik der heiligen Kerygma-Theologie (Beiträge z. Forderung Christ ! Theologie, 48), Gütersloh 1958*.

11) En note on lit : « La lumineuse Encyclique dit : "Retournons aux nouvelles théories... : diverses opinions sont proposées ou instillées dans l'esprit qui diminuent l'autorité divine de la Sainte Écriture. Avec audace certains pervertissent le sens des paroles du Concile Vatican... et renouvellent le jugement, déjà plusieurs fois condamné, selon lequel l'inerrance de la Sainte Écriture s'entendrait seulement en ce qui concerne Dieu lui-même ou la religion et la morale. Ils parlent au contraire faussement d'un sens humain de la Bible, sous lequel serait caché le sens divin, qui est, comme ils le déclarent, le seul infaillible" (*La Civiltà Cattolica*) 101 [1950 - III], p. 465). Tout cela, qui

touche les fondements mêmes de la foi chrétienne dans la Révélation divine, ne concerne ni le père Alonso, ni l'exégète "moderne", puisque c'est de la "théologie dogmatique" (p. 457) ! On notera que justement l'encyclique *Humani Generis* inclut l'exégèse biblique parmi "les parties de la théologie" (*La Civiltà Cattolica* 101 [1950 - III], p. 465 n°25), ce qui a toujours été considéré comme évident aussi bien par les catholiques que par les chrétiens dissidents de quelque dénomination que ce soit.

(12) Formule biblique commençant par le mot "Bienheureux" (en grec : makarios). Ex : *Bienheureux les cœurs purs, car ils verront Dieu* (Mt 5,8).

(13) Qui se rapporte au kérygme (du grec Kèrigma = proclamation, message) : soit à son contenu, soit à la manière persuasive dont l'apôtre le proclame.

(14) Qui se rapporte à la sotériologie : partie de la christologie qui concerne l'histoire du salut.

LA BOUE SUR L'ÉPOUSE DU CHRIST

« Le Pape invite [les chrétiens] à l'autocritique ». Voici une autre initiative, du reste pas nouvelle, qui remplit visiblement de joie tous les démolisseurs de l'Église, qui se montrent heureux quand ils peuvent en parler mal et la diffamer auprès de ses ennemis, d'autant plus heureux ainsi du service qu'on leur rend.

Carlo Crovetto, dans le journal diocésain *Voce di Ferraro e di Comacchio* du 3.5.94 rapporte cette "invitation" du Pape. (C'est lui qui, dans ce même journal « catholique » se demandait naguère quelle Religion pouvait être la Vraie et qui concluait que seul le temps et les faits donneraient la réponse (il peut toujours attendre !).

L'invitation à l'autocritique, même si elle vient de haut, a tout l'aspect d'une campagne de dénigrement contre notre Sainte Mère l'Église : nous entendons reparler des Croisades, de l'Inquisition, de persécution des juifs, de traite des esclaves, d'extermination des indiens, etc. etc., comme de délits à lui imputer devant tout le monde. Cela fait déjà un bon moment que les néomodernistes dénigrent de toutes les manières le Catholicisme, pensant ainsi plaire aux juifs, aux musulmans et à tous les pires ennemis de notre sainte Religion, mais maintenant, en vue du Troisième Millénaire, ils semblent s'apprêter à intensifier leur néfaste campagne pour accélérer la démolition des ruines qui sont encore restées debout et affaiblir ensuite la foi de la masse désarmée des catholiques, qui se laissent mener par le nez par leurs « Pasteurs » pervers.

Mais s'agit-il vraiment d'autocritique ? À ce qu'il semble, « autocritique » signifie critique de soi-même, non des autres comme

c'est au contraire le cas. Plût au ciel que les membres de la hiérarchie catholique veuillent réellement faire leur autocritique ! Ils feraient bien de la faire et ils auraient matière en abondance pour s'auto-critiquer, s'auto-accuser, s'auto-condamner pour tant de trahisons perpétrées en ces trente années d'après-Concile au grand dommage de la Vérité et des âmes. Mais ils se gardent bien de le faire, du moment que c'est justement pour plaisir au monde, ennemi du Christ, et pour s'exalter eux-mêmes qu'ils diffament leur Sainte Mère, l'Église.

Crovetto dit que cette invitation l'est « à se repentir des erreurs que les chrétiens d'autres temps ont commises ». J'observe : avant tout on a toujours su que l'on doit se repentir de ses propres péchés et non des péchés d'autrui ; il faut voir ensuite si les erreurs dont on devrait se repentir ont été commises par des catholiques et si elles sont à imputer aux catholiques en tant que catholiques et enfin si les « erreurs » sont de véritables erreurs ou ne sont pas plutôt des mérites des chrétiens « d'autres temps », que les ersatz de chrétiens « de notre époque », faibles de tête et de foi, considèrent comme une faute.

Le fait le plus grave est que l'on veut se repentir au nom de l'Église. Or, celui qui se repente, s'accuse d'abord de ce dont il se repente et donc celui qui se repente au nom de l'Église, accuse d'abord l'Église de ces erreurs, de ces torts, de ces péchés et, puisque l'accusation est fausse, c'est une calomnie, une calomnie contre l'Église de Dieu, qui est et reste sainte, même quand ses membres sont pécheurs, étant donné qu'on ne peut imputer à l'Église que ce que ses membres accomplissent, en étant mûs ou inspirés par ses principes.

Est-ce ainsi que l'on prétend rénover l'Église et la préparer pour le 3^{ème} Millénaire ? En lui donnant un autre coup mortel qui la fasse sombrer dans l'abîme ? La glorieuse Barque de Pierre ne sombrera jamais, car sur cette Barque il y a Jésus, Notre-Seigneur, qui veille même s'il semble dormir. Ses ennemis, extérieurs et intérieurs sombreront. Ces ennemis intérieurs ont raisonnable comme si sur un bateau qui embarque de l'eau à cause de la tempête, on imaginait de créer une voie d'eau dans l'illusion stupide de faire s'écouler l'eau embarquée, sans réfléchir un instant que, par cette voie d'eau, d'autre eau entrera et accélérera le naufrage de la barque.

De nombreuses voies d'eau ont été ouvertes dans la Barque de Pierre ces trente dernières années pour « rénover l'Église », et à travers ces trous l'eau ruineuse de toutes les hérésies contenues dans le modernisme est entrée librement : maintenant on veut aussi remplir la Barque de Pierre de la boue des accusations les plus injustes et les plus humiliantes. Maintenant, en fait, on veut désigner, face au monde, l'Église comme la principale responsable même de tous les crimes du nazisme et du marxisme-léninisme, dont les adeptes étaient les ennemis de l'Église Catholique ! Nous en sommes arrivés là ! Comme si trop de membres de la Hiérarchie n'avaient pas déjà assez sali et défiguré l'Épouse du Christ jusqu'à la rendre méconnaissable ! C'est de cela qu'ils doivent se repentir ! De cela ils doivent faire l'autocritique au seuil du 3^{ème} Millénaire, afin que notre Sainte Mère l'Église, purifiée de leurs ordures, recommence à resplendir lumineuse et resplendissante devant le monde.

M.G.

EXÉGÈSE D'« AUJOURD'HUI » ET EXÉGÈSE CATHOLIQUE

Ignace de la Potterie S.J. : « Jean vit et [ne] crut [pas] »

Deux informations. Une positive, très importante, que nous nous permettons de dédier particulièrement au cardinal Ratzinger : information tout à fait en accord avec ce qu'il écrit, documents à l'appui, dans notre périodique, Monseigneur Francesco Spadafora sur l'apostolité et l'historicité de nos saints Évangiles ; l'autre, par contre, plutôt négative. Nous les tirons toutes deux du mensuel *30 Jours*, qui continue à mélanger des choses bonnes et d'autres qui ne le sont pas.

Tradition confirmée

Dans *30 Jours* de mai dernier (n°5 -1994), pp. 40-44, on peut lire : « *Rome en l'an 42. Pierre parlait, Marc écrivait* »

Autour de l'an 42, l'évangéliste Marc mit par écrit la prédication de Pierre à Rome. Le fragment 7 Q 5, trouvé dans les grottes de la Mer Morte et daté d'avant l'an 50, avec quelques versets de cet Évangile (Mc 6, 52-53) confirme les données de la Tradition.

Ces données ont été exposées avec une admirable précision et avec clarté par Mme Marta Sordi, professeur titulaire d'Histoire grecque et romaine à l'Université catholique de Milan, dans une conférence en avril dernier dans la salle de Conférences de la Galerie d'art moderne de Turin, à l'occasion des Journées patristiques turinoises. Il suffit de relever ici son interprétation correcte du témoignage de Saint Irénée (*Adversus haereses* III, 1-1 ; cf. Eusèbe, *Storia eccl.*, V, 8,3) : « *Outre Papias et Clément, Irénée lui aussi rappelle que Matthieu avait écrit son Évangile alors que Pierre et Paul évangélisaient Rome et observe que, après leur départ (metà... tēn tūton écsodon), Marc, disciple et interprète (ermeneutès) de Pierre, coucha également par écrit l'Évangile par lui (Pierre) annoncé. Associant les prédications de Pierre et de Paul, Irénée se montre plus vague, moins précis que Papias et Clément. Le terme (écsodos), en outre, avait fait penser que, pour lui, l'Évangile de Marc était postérieur à la mort de Pierre et de Paul. Mais (éscodos), comme on l'a démontré récemment, ne signifie pas, chez Irénée, « mort », mais « départ ». Selon Irénée, donc, Marc et Luc, dont il parle aussitôt après, écrivirent leurs Évangiles en suivant respectivement la prédication de Pierre et la prédication de Paul, et après que l'un et l'autre eurent quitté Rome. Ainsi*

comprise, l'information d'Irénée, en ce qui concerne Marc, confirme pleinement celle qu'Eusèbe avait tirée de Papias et de Clément, information selon laquelle l'Évangile de Marc fut écrit à Rome, alors que Pierre était encore en vie, mais après son départ [de Rome]. ...

L'arrivée à Qumrân, depuis Rome, d'un texte de Marc écrit avant l'an 50, non seulement ne contredit donc pas la tradition de l'Église primitive, mais la confirme avec l'autorité d'un document contemporain.

Entre les roues du présomptueux et perfide chariot des systèmes protestants rationalistes, que les jésuites de l'Institut Biblique Pontifical et les éditeurs de la jadis glorieuse *Civilta Cattolica* ont suivi aveuglément, la Providence a jeté ce minuscule fragment de papyrus contenant des extraits de l'Évangile de Saint Marc, qui confirme la tradition catholique séculaire, sur l'origine apostolique et l'historicité de nos Saints Évangiles (Pour de plus amples détails sur 7 Q 5, voir "Courrier de Rome" n°117(300) Octobre 1990).

Un essai de « nouvelle exégèse »

Malheureusement le même *30 Jours* continue à proposer à ses lecteurs l'« exégèse » du jésuite Ignace de la Potterie de l'Institut Pontifical Biblique, co-auteur de l'ouvrage *Exégèse chrétienne* [on ne dit plus catholique] aujourd'hui. Ainsi dans le numéro de mars dernier, à l'occasion de Pâques, nous lisons : *Jean vit et crût. C'est le commentaire, par le père Ignace de la Potterie, de l'Évangile de Saint Jean, chapitre 20, versets 1 à 10. L'article commence par rappeler la thèse du protestant Willi Marxen, "inventeur" de la Redaktiongeschichte ou « histoire de la rédaction » (appendice et révision du système rationaliste précédent, mais toujours suivi de la Formengeschichte ou « histoire des formes », construction fantastique du duo Bultmann-Dibelius). De Marxen a été publié en Italie *Il resuscita le troisième jour... La résurrection de Jésus : un fait historique ?* La réponse du protestant est NON — si, par résurrection, on entend un fait qui est réellement arrivé. La foi dans la résurrection est, pour lui, sans équivalent dans la réalité. Le père Ignace prend justement ses distances : « *C'est la position typiquement protestante de la seule foi sans événements, au fond la position classique de Bultmann* ». Position recopiée,*

pourtant — ajoutons-nous — de nos jours par le confrère du père Ignace, Xavier-Léon Dufour S.J. (« *Résurrection de Jésus* », Paris 1971), par ses répétiteurs plus ou moins naïfs, du type C. Porro (1) et Karl Lehmann (2), aujourd'hui président de la Conférence épiscopale allemande, en vieux et excellents rapports amicaux avec le cardinal Ratzinger, Préfet pour la Foi ; position où, pour parler clairement, hérésie en vogue, enfin, chez lez nouvelles générations de l'Institut Pontifical Biblique.

Le père Ignace de la Potterie rappelle, en outre — et *30 Jours* la met bien en relief — l'admonition de Paul VI sur la nécessité de « *souligner le fait empirique et sensible de l'apparition pascale* », si l'on ne veut pas courir « *le grand risque de transformer le christianisme en une gnose* ». Bien, même très bien. Quand, cependant, on en arrive au commentaire que le père Ignace propose de *Jn 20, 1-10*, nous découvrons que le titre *Jean vit et crut* se rapproche d'un faux, étant donné que pour le père Ignace il n'est pas du tout vrai que Jean « vit et crut », mais il vit et... « *Il commença à croire* » seulement, et le commentaire qu'il propose de ce passage de l'Évangile ne contribue pas du tout à « *souligner le fait empirique et sensible de l'Résurrection* ». Au contraire.

Voici ce commentaire : « *Dans l'épisode rapporté, Pierre entre le premier dans le sépulcre et ne voit que les choses matérielles. Puis entre Jean, "qui vit et crut". Selon de nombreux auteurs, cette foi de Jean est déjà la foi pascale. Mais il est trop tôt pour que cela soit vrai. Jean a seulement saisi quelque chose de ces signes, d'après les linge bien repliés qu'il a vus dans le sépulcre vide. Car s'il avait eu la foi pascale, lui et Pierre ne seraient pas rentrés chez eux et ne seraient pas revenus à leurs occupations habituelles comme si rien n'était arrivé. Excités, ils auraient répandu la nouvelle. L'usage du passé simple ("il crut") suggère plutôt l'acceptation calme et sereine d'un mystère encore en partie inexplicable, une pleine confiance dans l'amour divin. Cette explication est également suggérée par le fait que Jean affirme dans l'Évangile que, ce matin de la résurrection, il faisait encore nuit. Or, comment pouvait-il faire encore nuit, puisque l'intérieur du tombeau était visible ? Les autres Évangiles disent en effet que c'était l'aube. Mais cette affirmation de Jean pourrait avoir un caractère symbolique et désigner*

l'impréparation des disciples, expliquant ainsi pourquoi ils retournent chez eux après avoir fait la découverte. Seul Jean, le disciple bien-aimé, a saisi quelque chose. Il est inquiet, mais il n'a pas encore compris. C'est pourquoi nous traduisons : "Il commença à croire" ».

Et ainsi, sur la seule base de son opinion très personnelle, indémontrée et indémontrable que Jean et Pierre, après leur visite au sépulcre vide, sont retournés « à leurs occupations habituelles comme si rien n'était arrivé », le père Ignace de la Poterie S.J. décide de corriger carrément le texte évangélique, qui ne dit pas du tout « *il vit et commença à croire* », mais précisément « *il vit et il crut* » !.

Quant à la contradiction affirmée entre Jean et les autres évangélistes au sujet du moment de la découverte du sépulcre vide, contradiction que le père Ignace, en bon « exégète d'aujourd'hui », au lieu de la résoudre, gonfle à plaisir, nous dirons brièvement qu'il y a une contradiction apparente (il y a un moment de l'aube dont on peut dire avec une égale raison soit qu'il fait encore nuit, soit qu'il fait déjà jour), mais une concordance substantielle (tous les évangélistes placent la découverte du sépulcre vide aux toutes premières heures du dimanche). En tout cas il n'est pas du tout permis de résoudre l'apparente contradiction par une signification purement « symbolique » ("il faisait encore nuit" serait là simplement pour indiquer l'impréparation des disciples), annihilant ainsi le sens littéral, réel, historique du texte évangélique. C'est là la façon de dire de cette « *nouvelle exégèse appelée symbolique et spirituelle* » (et qui prétend justement « résoudre » par ce très mauvais moyen toute contradiction dans les Évangiles) condamnée par le Magistère des Pontifes Romains et notamment par Pie XII dans *Humani Generis* ; « *nouvelle exégèse* » proposée par les pères de la « *nouvelle théologie* » : Danielou et de Lubac, créés ensuite cardinaux respectivement par Paul VI et par Jean-Paul II.

Une confrontation utile

Le « *fait empirique et sensible* » de la Résurrection se trouve, par contre, bien souligné par l'exégèse de *Jn 20, 1-10* que, parmi les « *nombreux auteurs* » auxquels fait allusion le père Ignace, nous proposons aussi Monseigneur Francesco Spadafora (3) :

« Voici le texte de Saint Jean (20, 1-10)

1. *Le premier jour de la semaine Marie-Madeleine vint au sépulcre de bon matin, alors qu'il faisait encore nuit : et elle vit que la pierre du sépulcre avait été enlevée.*

2. *Alors elle va en courant chez Simon Pierre et chez l'autre disciple que Jésus aimait, et leur dit : "Ils ont enlevé du sépulcre le Seigneur, et nous ne savons où ils l'ont mis".*

3. *Pierre partit donc avec l'autre disciple pour aller au sépulcre.*

4. *Ils couraient tous les deux, mais l'autre disciple courut plus vite que Pierre et arriva le premier au sépulcre.*

5. *Et s'étant penché pour regarder, il vit les linge gisants (ou "aplatis") mais il n'entra pas.*

6. *Simon Pierre, qui le suivait, arriva à son tour, entra dans le sépulcre et il vit les linge gisants.*

7. *Et le suaire qui avait été sur la tête de Jésus, gisant, non pas avec les linge, mais à part ; il restait roulé, comme il avait été roulé, dans la même position qu'avant.*

8. *Alors l'autre disciple qui était arrivé le premier au sépulcre entra aussi : il vit et il crut.*

9. *En fait, ils n'avaient pas encore compris que, d'après l'Écriture, Il devait ressusciter des morts.*

10. *Les disciples s'en retournèrent donc chez eux. ».*

Le point central de ce récit évangélique, si vif, précis et minutieux se trouve dans le rapport entre ce que les deux Apôtres trouvèrent, virent, observèrent dans le sépulcre et la foi dans la Résurrection du Christ, formulée ici explicitement pour la première fois, avant une quelconque apparition du Ressuscité : *"Alors l'autre disciple qui était arrivé le premier au sépulcre, entra aussi : et il vit, et il crut".*

Aucun des Apôtres ne pensait à la résurrection ; encore après les premières apparitions, les deux pèlerins d'Emmaüs n'y pensaient pas (*Lc. 24, 21-24*) ; Thomas n'y croira pas, si ce n'est après l'invitation de Jésus : *"Mets ici ton doigt, et regarde mes mains..."* (*Jn 20, 24-27*).

L'hypothèse qui vint à l'esprit des saintes femmes, à Madeleine dès qu'elle eut vu *"qu'on avait ôté la pierre"* et constaté l'absence du cadavre, fut celle-ci : on a enlevé le corps de Jésus. C'est ce qu'annonça Marie à Pierre et à Jean.

Les deux Apôtres observent avec attention : le suaire était roulé, comme il avait été roulé : *entetulighménōn*, participe passé : "il avait été et il restait roulé" ; le verbe *entulíssō* a seulement cette signification.

Il restait roulé, comme il avait été roulé le soir du vendredi, autour de la tête du Rédempteur, l'apôtre Jean lui-même étant présent.

De la même façon, les bandelettes avec le linceul, *ta othòria*, les linge qui avaient été liés autour du corps (*Jn 19, 40* : de façon à faire adhérer le linceul étroitement autour du corps, des pieds à la tête), restaient là comme Saint Jean les avait vus enruler autour du corps, au moment de la sépulture.

Sauf qu'ils ne seraient plus rien ; ils gisaient (*keimēna*), ils s'étaient aplatis comme si le corps s'était volatilisé, c'est-à-dire que l'on avait en tout la disposition du moment de la sépulture ; le suaire à sa place, dans la même position qu'avant, et le linceul serré au corps par les bandes.

La description souligne avec une exactitude extrême toute chose (*theoréi*) ; et elle met en relief le fait merveilleux, nouveau, unique, constaté par les deux Apôtres et qui fut

la cause de leur acte de foi dans la Résurrection.

Il était humainement impossible d'expliquer autrement la présence du corps sacré ; il était physiquement impossible que quelqu'un l'ait soustrait ou de toute façon touché, sans délier les bandes, sans les déplacer, sans dérouler le suaire.

L'évangéliste a la *démonstration physique* que Jésus est ressuscité. La foi dans la Résurrection, chez lui comme chez Saint Pierre, a comme base et origine non pas les prophéties des Livres Saints, mais cette expérience, cette constatation ; c'est le fait historique constaté par eux et rien d'autre.

Cette narration si vive, si spontanée, et si détaillée, est comme l'acte notarial qui documente le fait même de la Résurrection.

Et l'exactitude de l'historien en arrive au point qu'il précise et exprime son propre sentiment ; en taisant tout à fait celui qui naît dans l'esprit de Pierre.

Saint Luc qui fait allusion à la visite de Pierre et de Jean au sépulcre (24,12) dit de Pierre, qu'il *"s'en alla chez lui dans l'admiration de ce qui était arrivé"* : le verbe *thaumázō*, admirer - s'émerveiller, inclut, chez Saint Luc, la foi : il exprime directement le sens de stupeur, de trouble devant une manifestation extraordinaire du surnaturel.

Saint Pierre constatait ce fait admirable qui se vérifiait alors pour la première et pour l'unique fois : le corps du Seigneur n'est plus dans cet ensemble de linge, dans lequel il avait été enveloppé et lié ; il en est sorti sans rien déplacer, laissant tout intact ; tout comme il était sorti du tombeau, laissant intacte, avec les sceaux apposés par le Sanhédrin, la grosse pierre qui ferma l'entrée de la chambre mortuaire.

Et il suffisait que Pierre donnât ce témoignage ; qu'il se rendît garant de cette constatation ; tout en ne pouvant donner aucune explication de l'événement. Quand le Ressuscité apparaîtra, entrant toutes portes fermées, se déplaçant rapide comme la pensée, alors on comprendra comment, de la même façon, Il était sorti, non seulement en esprit, mais avec son corps réel lui-même, de l'enveloppe des linge sans la défaire, et du sépulcre, sans briser les sceaux de la porte.

Ce sont là les qualités du corps glorieux que Saint Paul illustrera dans sa première lettre aux Corinthiens (15, 42-52-). La discréption initiale du Prince des Apôtres, exprimée par Saint Luc (24,12), est donc un détail aussi vivant et précis, digne de l'historien le plus objectivement conscientieux ».

Au lecteur de réfléchir et de comparer.

Le père Alberto Vaccari S.J. avait l'habitude de dire que certains exégètes (ou présumés tels) « *abundant in planis, deficiunt in salebrosis* » : un fleuve de paroles inutiles pour les textes faciles, évidents, et le silence (ou pire) face aux textes difficiles.

Le chapitre 20, 1-10 de Jean fait partie de ces textes difficiles : il faut expliquer l'enchaînement entre le « voir » et le « croire », le rapport de cause à effet entre ce que Jean et

Pierre virent, constatèrent dans le sépulcre et l'acte de foi (« *il vit et il crut* ») en la Résurrection de Jésus (4). La difficulté, en tout cas, ne se résout pas en modifiant arbitrairement le texte évangélique comme le fait le jésuite de la Poterie (non pas « *il crut* », mais « *il commença à croire* »), ni en se rabattant sur une signification allégorique aux dépens du sens historique réel.

Confusion voulue

A la page 51, enfin — *Croire sur la base des signes* — le père Ignace S.J. écrit : « *Jésus dit alors à l'apôtre : "Bienheureux ceux qui, sans avoir vu, ont cru". Il y a beaucoup de confusion autour de ce verset* ». Et, après avoir exposé la thèse des habituels Bultmann et

Marxsen il poursuit : « *Mais il existe aussi une autre lecture erronée, celle qui traduit : "Bienheureux ceux qui, sans avoir vu, croiront". Il est incorrect de traduire par un futur. Il y a deux verbes à l'aoriste (6), et dans tous les autres cas d'aoriste employés par Jean, ceux-ci ont une valeur d'antériorité. Jésus se réfère donc au passé, et il s'agit de la reprise de ce qui est arrivé au début du chapitre, à savoir le fait que les disciples ont commencé à croire sur la base des signes, puis sur le témoignage des autres, sans avoir vu le ressuscité».*

Nous regrettons, mais la traduction erronée, avec le commentaire correspondant, est bien, justement celle du père Ignace. En s'en tenant à la syntaxe grecque (*participe aoriste*), la traduction exacte est : « *Heureux*

ceux qui croient sans avoir vu » (5). Ici la « *confusion* » est seulement voulue.

Paulinus

1) *La Resurrezione di Chisto oggi* (La Résurrection du Christ aujourd'hui), Ed. Paoline (naturellement).

2) *Aufweckt am dritten Tag*, Herder, Fribourg — Bâle — Vienne, 1968.

3) *La Chiesa di Cristo e la formazione degli Apostoli*, (L'Église du Christ et la formation des Apôtres), Ed. Rogate, Rome 1982, pp. 307-310.

4) Pour la discussion exégétique de *Jn 20, 1-10*, voir *La Resurrezione di Cristo* (La Résurrection du Christ) F. Spadafora, IPAG, Rovigo 1978, pp. 122-144.

5) V. Giorgio Curtius *Grammatica Lingua Greca*, XV^e édition, trad. it. G. Möller, Turin, Ed. Loescher 1980, pp. 404 § 379 sq., p. 216 ; v. aussi Lagrange *Évangile selon Saint Jean*, Paris 1936, p. 519 ; Fr. M. Braun O.P. *La Sainte Bible*, Pirot-Clamer, X, Paris 1946 p. 479 ; J. Leal S.J. *N.T. Evangelios*, Madrid 1961, p. 1153.

6) Temps de la conjugaison grecque à valeur de passé, sans datation précise.

N.d.l.r.

Mgr Spadafora, dans "La resurrezione di GESU" (Rovigo-Istituto Padano di Arti Grafiche), pp. 129-138 nous permet de mieux comprendre pourquoi Jean, entrant après Pierre dans le tombeau du Christ le matin de Pâques, "vit et crut". Citant d'abord Louis Salleron in "La Pensée Catholique" n° 163, 1976 il donne un échantillonnage des traductions françaises courantes de *Jn 20,6-7* :

"Il entra... et il vit les bandes étendues et le suaire qui avait été mis sur sa tête, non pas étendu avec les bandes, mais enroulé à part dans un autre endroit" (Missel vesperal de la maison Mame, 1953).

"En se penchant, il voit les bandelettes posées à terre, mais il n'entre pas... Il regarde : les bandelettes sont pliées, et le suaire qui avait couvert le visage de Jésus n'est plus avec le linceul ; il est roulé à part un peu plus loin" (Missel du Père Feder, Mame 1956).

"Il aperçoit les bandelettes posées là ; ... ainsi que le suaire qui était sur la tête, non pas posé avec les bandelettes, mais roulé à part dans un autre endroit" (La Bible Osty, Seuil 1973).

"... les bandelettes à terre..." (La Bible de Jérusalem, Cerf 1956).

"... Il vit les bandelettes posées là... et le linge qui avait recouvert la tête... n'avait pas été déposé avec les bandelettes, mais il était roulé à part" (Traduction œcuménique de la Bible, Cerf).

Mgr Spadafora reconnaît que de telles traductions "présentent des incertitudes, suggèrent des doutes, en particulier par la précision « dans un lieu à part »". Il analyse les différentes exégèses de ce passage de l'Évangile et en arrive à l'exégète Balague M., citant lui-même le père M.J. Lagrange (1) :

"Et il (Pierre) aperçoit les bandelettes gisantes (keimai). Il regarde longuement (theorei) d'une part "les bandelettes demeurées comme elles étaient, vides du corps, mais non point enroulées", comme le suaire... (op. cit. p. 508). C'est le sens de keimai et de son participe keimena : "gesir", "gisants" et il semble étrange que les traducteurs l'aient oublié si facilement" .

F.M. William, dans sa Vie de Jésus

(Breigsbau 1933, p. 497) a suivi l'exemple de Lagrange, en accentuant la valeur du texte :

"Pierre et Jean entrent dans le tombeau... Ils examinent tout attentivement. Les linge gisaient comme ils avaient été enroulés autour du corps, sauf que maintenant ils ne cachaient plus rien dans leurs plis ; et le petit linge qui avait été enroulé plusieurs fois autour de la tête, montrait, tombe à part, les mêmes plis successifs — c'est ce que veut dire Saint Jean par les mots *χωριστοὶ καὶ εντευλιγμένοι*. Cela donnait l'impression que le corps de Jésus s'était subitement volatilisé — et donc que la résurrection du corps était intervenue dans une condition indépendante des lois physiques. Aucune parole [des Apôtres] n'est citée — les deux disciples se regarderent et se comprirerent".

"Saint Jean dans sa description si vivante qui évoque toute la profonde émotion de son esprit en ce matin-là, souligne avec une extrême exactitude toutes choses. Ainsi le verbe θεωρεῖ souligne l'observation précise, reflétée, pondérée de Pierre, et le fait merveilleux, nouveau, très important qui attire de telle façon son attention. La relation immédiate entre ce qu'il vit et son acte de foi ("et il vit et il crut") place cette perception et cette observation, également passionnées et attentives, comme la cause de son acte de foi.

"La foi dans la Résurrection de Jésus, pour Jean (comme pour Pierre) a comme fondement et origine non pas la prophétie des Livres Saints, mais cette expérience, cette constatation : c'est le fait historique par eux constaté et rien d'autre. C'est ce qu'exprime Saint Jean explicitement dans le verset 9" .

En conclusion Mgr Spadafora donne sa propre traduction : « Il vit... les linge (bandes et linceul) gisants (applatis)... et le suaire — qui avait été sur la tête de Jésus — gisant (lui-aussi), non pas avec les bandelettes, mais à sa place, enroulé comme il avait été enroulé dans la même position (qu'avant) ». Il met en évidence ce détail : alors que les bandelettes gisaient parfaitement appliquées, le suaire au contraire avec ses plis restait enroulé, comme il l'avait été, un peu soulevé. Cette traduction se rapproche de celle de P.C. Lavergne (2) :

« Se penchant alors, il constate que les linge sont retombés. Néanmoins il se garde de penetrer. Puis Simon Pierre, qui le suivait, arrive aussi et penetre dans le tombeau. Et il voit (que) les linge (sont) retombés, et (que) la serviette, qui était à sa tête, n'est pas retombée avec les linge, mais surtout (qu'elle est) enveloppée dedans (restée) au même endroit ».

Une exégèse analogue a été développée dans un article de Robert Babinet : "Le linceul de Jésus dans les Evangiles" paru dans "La Pensée Catholique" n° 269 mars-avril 1994.

N.B. Ce dernier auteur (tout comme Mgr Spadafora) ne fait aucune allusion dans son exégèse au Linceul de Turin, car "il n'a pas vu la nécessité de faire appel à son témoignage".

1) Lagrange M.J., recension du livre de M. Goguel, *La foi en la résurrection de Jésus...*, in Revue Biblique 42(1933), pp. 569-584.

2) Lavergne Ceslas, O.P., *La preuve de la Résurrection de Jésus d'après Jean 20,7...* (Extrait des Cahiers « Sindon », n.ri 5-6 An III 1961. Turin).

Avis

— Une messe trimestrielle est célébrée aux intentions des défunt des familles de nos lecteurs, amis, bienfaiteurs et collaborateurs, ainsi que pour nos amis défunt.

— Une messe trimestrielle est spécialement célébrée à toutes les intentions de nos bienfaiteurs.

— Quelques prêtres de notre connaissance nous communiquent qu'ils acceptent de célébrer :

— messes 15.— triduum 60.—

— neuvaines 180.— trentains 600.—

Nous pouvons les leur transmettre de votre part.

Rédacteur : Abbé E. de TAVEAU,

Via Madonna degli Angeli 14

00049 VELLETRI / Rome

Suisse — Case postale 2346, — 1950 Sion 2

critère utilisé pour la rédaction (du Code) et qui a été observé également pour d'autres associations, passées de la même façon sous silence, dans la mesure où elles étaient comprises dans des catégories plus larges.

«Le jugement négatif de l'Église sur la franc-maçonnerie demeure donc inchangé, parce que ses principes ont toujours été considérés comme incompatibles avec la doctrine de l'Église (c'est nous qui soulignons); c'est pourquoi il reste interdit par l'Église de s'y inscrire. Les catholiques qui font partie de la franc-maçonnerie sont en état de péché grave et ne peuvent s'approcher de la Sainte Communion.

«Les autorités ecclésiastiques locales n'ont pas la faculté d'émettre un jugement qui entraînerait une dérogation à ce qui est mentionné ci-dessus.».

Pour terminer la *Déclaration* mentionne qu'elle a été approuvée par Jean-Paul II et publiée sur son ordre.

Ainsi les principes à partir desquels nous avons à apprécier la rencontre entre francs-maçons et catholiques au Centre culturel des «Fontaines» à Chantilly sont parfaitement constants, clairs et fermes. «La religion chrétienne et la maçonnerie sont totalement inconciliables.» «Ses principes ont toujours été considérés comme incompatibles avec la doctrine de l'Église».

A la lumière des principes, il convient d'ajouter la lumière des faits. Les faits, eux aussi, sont extrêmement parlants. Tout au long de l'histoire, l'action de la franc-maçonnerie est antichrétienne, avec constance.

L'action antichrétienne de la franc-maçonnerie.

La *Revue des écrivains catholiques*, dans son numéro de mars 1994, a publié un article de M. Etienne Couvert intitulé : «*Augustin*

Barruel et la franc-maçonnerie anglaise». Nous reproduisons une partie de ce qu'il écrit.

«C'est la Grande Loge de Londres qui a répandu les loges dans le reste de l'Europe... C'est le gouvernement anglais, composé des "bons" francs-maçons de Londres, qui a préparé, payé, dirigé les mouvements révolutionnaires de toute l'Europe pendant deux siècles. Ce sont eux qui ont payé et excité le duc d'Orléans contre Louis XVI, qui ont soudoyé Marat. Marat et tous les chefs émeutiers de 1789.

«Bien sûr, ils se sont bien gardés de révéler tout cela à Barruel qui n'a pu écrire les célèbres *Mémoires du Jacobinisme* qu'avec les révélations des francs-maçons français et allemands. D'où les insuffisances de la documentation.

«Pendant tout le XIXe siècle, les mouvements révolutionnaires se sont développés dans *tous les États catholiques de l'Europe*, jamais dans les États protestants. Ils étaient dirigés par Londres, surtout avec Palmerston et Disraeli. Le P. Deschamps, un autre jésuite, dans son livre *Les sociétés secrètes et la société*, Avignon-Seguin 1881, raconte en détail cette subversion d'origine anglaise.

«Ces "bons" francs-maçons se disent "tolérants, respectueux de toutes les religions", mais ils ont travaillé inlassablement à la démolition de l'Église catholique et des États catholiques...»

«Aujourd'hui, la franc-maçonnerie a déchristianisé la France en deux siècles, elle a presque achevé la déchristianisation du reste du monde en y répandant surabondamment les sectes chargées de "sataniser" toute la société moderne. Elle peut se montrer tolérante à l'égard d'une Église romaine qui se montre actuellement impuissante à reconquérir les peuples anciennement chrétiens. Même des fiefs

catholiques, comme la Pologne, le Canada, l'Irlande, l'Espagne, sont en train de se déchristianiser à la vitesse la plus grande.

«Il nous reste l'espérance chrétienne qui ne nous sera pas enlevée» (pp.19-20).

Les revues maçonniques, les ouvrages des auteurs maçonniques, les ouvrages documentés des spécialistes compétents des questions maçonniques, sont là pour établir au fil des années, d'une manière plus détaillée, la vérité incontestable du résumé global que nous venons de lire.

Conclusion

Il est absolument impossible à des chrétiens et à des franc-maçons de marcher ensemble vers la lumière. Ce ne sont pas des tabous qui les séparent, mais des principes inconciliables. Ce ne sont pas des principes naturalistes qui doivent guider les chrétiens, mais Celui qui a dit : «Je suis la Lumière du monde».

Il n'est pas possible de «construire ensemble» avec des gens appartenant à une organisation qui avec constance a ravagé l'Église. Il est dit dans le Psalme : «Si ce n'est pas le Seigneur qui a édifié la maison, c'est en vain qu'ont travaillé ceux qui l'ont édifiée».

Dernière remarque. Les Pères Jésuites qui dirigent le Centre culturel «Les Fontaines» à Chantilly sont certainement très cultivés et bien informés. Ils ne doivent pas ignorer ce que nous avons rappelé dans notre article. Nous le publions pour que les problèmes posés par le colloque de Chantilly apparaissent aux catholiques en toute clarté.

D.-P. Auvray

“Présent” 11 Juin 1994

LE NON DU PAPE AUX FEMMES PRÊTRES

Le jour de la Pentecôte, le 22 mai 1994, Jean-Paul II a signé une lettre apostolique *Ordinatio Sacerdotalis*, “L'ordination du sacerdoce”, publiée le 30 mai (reproduite intégralement dans *La Croix* du 31 mai). Cette lettre assez courte (six feuillets) reprend les raisons pour lesquelles Paul VI et lui-même se sont toujours opposés à l'ordination des femmes. Ce qu'il y a de nouveau, c'est que malgré les différents synodes, y compris en France, qui “recommandent” aux évêques l'ordination d'hommes mariés (le pape n'y fait ici aucune allusion) ainsi que celle des femmes, et les

multiples groupes de pression, en particulier féministes, dans l'Église, **Jean-Paul II use de son autorité pour décréter que sa décision est définitive, car elle provient “de la constitution divine de l'Église”, et par suite clôt toute discussion à ce sujet :** “*Je déclare, dit-il en vertu de ma mission de confirmer mes frères (Luc 22, 32), que l'Église n'a en aucune manière le pouvoir de conférer l'ordination sacerdotale à des femmes et que cette position doit être définitivement tenue par tous les fidèles de l'Église*”.

D'après la nouvelle “Profession de foi” du 1er mars 1989 expliquant les trois niveaux de vérité d'ordre théologique et donc les trois types d'adhésion requis, cette Lettre n'est pas infaillible puisqu'elle ne propose pas une doctrine de foi comme divinement révélée. Mais elle doit être fermement acceptée et tenue puisqu'elle propose “*d'une manière définitive des vérités qui, même si elles ne sont pas divinement révélées, sont toutefois étroitement et intimement connexes avec la Révélation*” (“*L'Instruction sur la vocation ecclésiale du théologien*” de la

Congrégation pour la Doctrine de la foi, mai 1990, no 23).

Si Jean-Paul II a fait paraître cette Lettre maintenant, c'est, d'une part, pour couper court à ceux qui affirmaient que l'autorisation, le 15 mars 1994, des filles enfants de cœur, par la Congrégation pour le culte divin, était un premier pas avant l'ordination des femmes, et surtout pour montrer son désaccord avec les ordinations féminines anglicanes — sans toutefois préciser, ce qui est regrettable, que celles-ci sont invalides, comme pour les hommes, en raison de l'encyclique de Léon XIII, *Apostolicæ Curæ*, 1896. (Nous en expliquons les causes dans l'encadré).

En juillet 1975, l'archevêque de Cantorbéry, le Révérend Donald Coggan, écrivait à Paul VI qu'il y avait dans la communion anglicane "*un consensus d'opinion selon lequel il n'existe pas, au plan des principes, d'objections fondamentales à l'ordination des femmes au sacerdoce*".

Le 30 novembre 1975, Paul VI lui répondit, et Jean-Paul II le cite en l'approuvant et le reprenant à son compte : "*L'Église tient que l'ordination sacerdotale des femmes ne saurait être acceptée, pour des raisons tout à fait fondamentales. Ces raisons sont notamment : le témoignage de l'Écriture, où nous lisons que le Christ a choisi ses apôtres uniquement parmi les hommes; la pratique constante de l'Église qui a imité le Christ en ne choisissant que des hommes; et son magistère vivant, qui a constamment soutenu que l'exclusion des femmes du sacerdoce est en accord avec le plan de Dieu sur l'Église*". Jean-Paul II insiste sur le fait que si "*l'ordination est exclusivement réservée aux hommes*", c'est parce que le Christ le veut ainsi, et non pas parce qu'il aurait été lié aux comportements socio-culturels de son temps. Au contraire, sa liberté est souveraine et c'est bien parce qu'il s'opposa aux préceptes du pharisaïsme (en particulier à la lettre du shabbat lorsqu'elle était contraire à l'esprit de celui-ci) et fut accusé de blasphème parce qu'il s'est dit le Messie, le Fils de Dieu, qu'il fut condamné à mort. Ce n'est pas non plus parce qu'il considérait la femme comme inférieure à l'homme, plus pécheresse que lui, descendante d'Eve, ou impure en raison de sa constitution biologique.

Jean-Paul II dans sa Lettre apostolique, remarque : "*Le fait que la Très Sainte Vierge Marie, Mère de Dieu et Mère de l'Église, n'ait reçu ni la mission spécifique des apôtres ni le sacerdoce ministériel montre clairement que la non-admission des femmes à l'ordination sacerdotale ne peut pas signifier qu'elles auraient une dignité moindre ni qu'elles seraient l'objet d'une discrimination; mais c'est l'observance fidèle d'une disposition qu'il faut attribuer à la sagesse du Seigneur de l'univers*". Le

pape rappelle également la déclaration *Inter Insigniores* du 15 octobre 1976 de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi sur l'admission des femmes au sacerdoce ministériel où il est observé que la structure hiérarchique de l'Église est ordonnée à la sainteté des fidèles et que "*les plus grands dans le royaume des cieux, ce ne sont pas les ministres, mais les saints*" (no 6).

Les raisons théologiques

En plus de la Tradition constante de l'Église, qui a suivi l'exemple de son Maître en n'ordonnant que des hommes, on peut trouver des raisons théologiques et non seulement sociologiques. Car à cet argument de la tradition bimillénaires, les protestants qui ont ordonné des femmes prêtres et évêques (dans la seule Église d'Angleterre, 600 femmes ont déjà été ordonnées depuis le 12 mars, date à laquelle les 32 premières l'avaient été à Bristol) répondent que depuis le Concile les catholiques ont changé leur tradition. Effectivement, ils ont modifié la messe au point de la rendre semblable à la Cène eucharistique protestante, ainsi que tous les sacrements. Pourquoi donc l'Église reconnaissant l'égalité de l'homme et de la femme ne permettrait-elle pas le sacerdoce pour les hommes comme pour les femmes. **Tout dépend, en effet, de la conception du sacerdoce.** La conception protestante à laquelle s'est beaucoup prêtée l'Église catholique depuis Vatican II, sous prétexte d'écuménisme, pense que nous sommes tous des prêtres, hommes et femmes, puisque Saint Pierre dans sa première Épître, dit des chrétiens : "Vous êtes une race élue, un sacerdoce royal, une nation sainte" (II, 9), Hommes et femmes sont alors interchangeables dans le **sacerdoce universel**, compris exclusivement comme un service auprès des hommes. **Mais si le sacerdoce est un appel de Dieu à l'homme** — "Viens, suis-moi" a dit le Christ à ses apôtres et à eux seuls, lui qui est le Seul Prêtre — le sacerdoce ministériel ne peut être que réservé aux hommes. Non en raison d'une différenciation sexuelle mais ontologique.

Le Christ est l'Unique Prêtre et Il est un homme. Tous les prêtres ne le sont que par participation à son Sacerdoce Unique, de même que toutes les messes qu'ils célèbrent "in persona Christi" sont la réactualisation de Son Unique Calvaire. Et c'est parce que le Christ est le Prêtre, Victime et Sacrificateur, qu'il peut sanctifier Son épouse, l'Église, la laver dans Son sang : "Si le prêtre se comprenait lui-même, il en mourrait de frayeur mais surtout d'amour" (St Curé d'Ars).

Michèle Reboul

"Monde et Vie" N° 566

Les raisons données par Léon XIII de l'invalidité des ordinations anglicanes

Les prêtres anglicans qui veulent devenir prêtres dans l'Église catholique (25 l'ont rejointe depuis le début de l'année et 156 se préparent à le faire) sont obligés d'être ordonnés après une formation théologique complémentaire d'au moins deux ans, en raison de l'encyclique *Apostolicæ curæ*, 1896.

En effet, Léon XIII a décreté que les ordinations anglicanes (et protestantes) étaient "**invalides et nulles**" par suite de :

1. **La rupture de la succession apostolique**, effectuée par Henri VIII;

2. **Le nouveau rituel de l'ordination** sous le règne d'Édouard VI (1547 à 1553) imposé par le Parlement anglais en 1552 qui fit perdre "le vrai sacrement de l'ordre tel que le Christ l'a institué" à cause du changement de la forme et de l'intention.

S'il y a bien l'imposition des mains (matière du sacrement de l'Ordre) mais par des évêques non ordonnés en raison de la rupture de la succession des apôtres — les nouvelles formules ne font "aucune mention expresse du sacrifice, de la consécration, du sacerdoce, du pouvoir de consacrer et d'offrir le sacrifice" car le prêtre n'a pour rôle que d'être le ministre de la parole de Dieu. Les omissions et les modifications du nouveau rituel d'ordination par rapport au rituel catholique témoignent, dit Léon XIII, de la volonté de s'en écarter et rendent invalide le sacrement : "Si le rite est modifié dans le dessein manifeste d'en introduire un autre non admis par l'Église et de rejeter celui dont elle se sert et qui, par l'institution du Christ, est attaché à la nature même du sacrement, alors, évidemment, non seulement l'intention nécessaire au sacrement fait défaut, mais il y a là une intention contraire et opposée au sacrement."

Michèle Reboul

"Monde et Vie" N° 566

Abonnements

Ecclésiastique : Fr 15.-

Normal : Fr. 30.-

Soutien : Fr. 40.- et plus